32

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 28 juin 2005 à 20 Heures

Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 10

Présents :

KUTZENHAUSEN :	*MM FABACHER*	*- BRACONNIER*	*- MORI*
LAMPERTSLOCH :	*MME LEMBERGER*		
LOBSANN :	*MM KREISS*	*- MME CHALOPPE*	
MERKWILLER-P. :	*MM SCHIELLEIN*	*- GUILHEM*	*- WEISBECKER*
PREUSCHDORF:	*MME FISCHER-*		

Invités :
MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON, Mme Dominique ROMAIN-CARCY.

***Excusés** : MM WALTER, KENNEL, TROG, Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Mme Dominique ROMAIN-CARCY et M STURM (présent au débat n° 1, a quitté la salle à 20 heures)*

---

2) Débat sur le développement du sport dans la Communauté de Communes. Orientation Tennis. (de 20 à 20h30)

Invités :

Secrétaire Générale de la ligue d'Alsace de Tennis
Président du Tennis Club du Pays de Pechelbronn
Responsable Tennis KUTZENHAUSEN, Jean-Marc MERKLING
Animateur sport – Julien BRANCIER

Le Président remercie chaleureusement M René SABLER, Secrétaire Générale de la Ligue d'Alsace de Tennis ; M. Francis HEYD, Président du Tennis Club de Pechelbronn ; M. Christophe HEINRICH, du Tennis Club de Pechelbronn ; et M. Jean-Marc MERKLING, Responsable du tennis Club de KUTZENHAUSEN, de leur arrivée au sein de la Communauté.

Le débat s'oriente vers un besoin croissant d'une installation d'un court de tennis couvert, permettant ainsi à nos jeunes licenciés de s'entraîner également en hiver pour ne point perdre leurs performances acquises pendant l'été. Une telle construction dans notre région permettrait le regroupement des clubs, l'adhésion de nouveaux membres et surtout de garder nos joueurs qui cherchent un encadrement professionnel, plus pérenne.
- D'après M Julien BRANCIER, il faudrait, par rapport au territoire, un regroupement sur Pechelbronn, un seul club, les jeunes sont en attente, 100 jeunes sont prêts à s'inscrire.
- Monsieur HEYD informe qu'il y a actuellement dans son club 96 licenciés dont 55 jeunes.

REÇU À LA SOUS-PRÉFECTURE DE WISSEMBOURG
le - 7 JUIL. 2005

- A la question de l'opportunité d'un court par rapport à une population donnée ; il faut environ 250 licenciés pour justifier un court couvert.
- La Communauté de Communes estime que, dans un premier temps, le regroupement des moyens humains et matériels sur le territoire de Pechelbronn ou élargi, serait une démarche raisonnable et objective avant la création d'un court couvert.
- L'association de MERKWILLER demande la création d'un court couvert avant tout regroupement avec d'autres.
- L'intérêt pour le développement du tennis sur le territoire a été affiché par tous. La coordination des intérêts des différents intéressés (Club- Ecole- actions jeunes des Communautés de Communes Sauer/Pechelbronn) reste à être concrétisé.

La question reste ouverte, et si un accord des différentes parties devait se préciser, les Communes devraient déléguées à la Communauté de Communes la compétence adéquate.

REÇU A LA SOUS-PREFECTURE DE WISSEMBOURG
le - 7 JUIL. 2005

Pour extrait, certifié conforme
MERKWILLER – PECHELBRONN, le 5 juillet 2005
Délibération, exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la loi n° 82-623
du 22 juillet 1982.

Le président
Armand BRACONNIER

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN